



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E41785

VALABLE JUSQU'AU 09/09/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1991

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 15/03/2016
401 685

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY B 382878726 382878726

Siret : 382 878 726 00035

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2103366

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 320838Z1247000/001 291893.114

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 320838Z1247000/001 291893/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2022

Raison sociale : FBCC

ZAC DE LA CERISAIE
24/28 AVENUE JACQUES DUCLOS
93240 STAINS

Téléphone : 01 48 33 47 47

Portable :

Site Internet :

E-mail : astrid.zebre@fbcc.fr

Responsabilité légale :

JOYEUX TOBIAS PRÉSIDENT

Fax : 01 48 33 40 62

Effectif moyen : 42

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	10/09/2020
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure) Mention RGE	06/07/2021
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	06/07/2021
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	10/09/2020
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	06/07/2021
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	04/02/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	04/02/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	04/02/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.